

Bipôle

Gare de l'Est/Gare du Nord

Avril 2016

Pôles

Amélioration de la liaison entre les pôles

Correspondances

Existantes

Train B D E

H K P

Métro 2 4 5 7

Bus 17 lignes

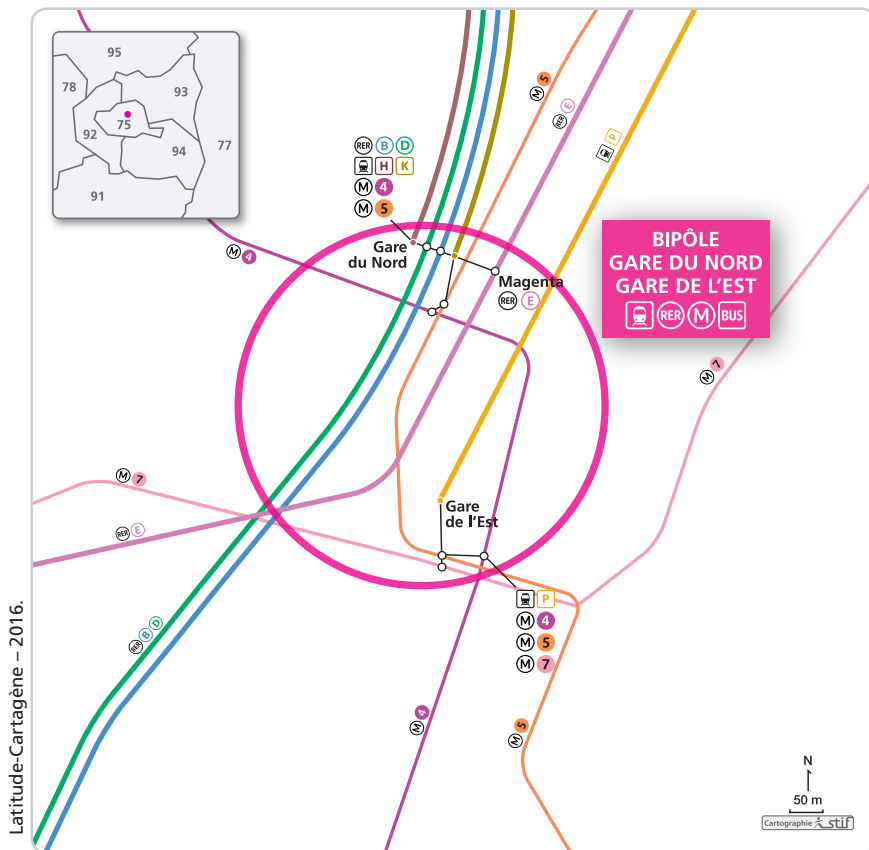
TGV, Eurostar, Thalys,
TER Picardie, Intercités

À venir

CDG Express

Le projet

Le projet de bipôle consiste à construire une véritable correspondance optimisée et accessible à tous entre deux pôles importants : le pôle Paris Nord (Gare du Nord/Magenta/La Chapelle) et le pôle Paris Est (Gare de l'Est/Château-Landon). En surface et/ou en souterrain, le bipôle doit améliorer et faciliter l'identification de la liaison pour mettre en relation directe tous les modes de transport.



Latitude-Cartagène - 2016.

N
50 m
Cartographie stif

Les bénéficiaires voyageurs

OFFRE

- **Nouvelles connexions** entre tous les modes de transport.
- **Réduction des temps de parcours et amélioration des continuités.**
- **Amélioration de la signalisation et de l'information.**

QUALITÉ DE SERVICE

- **Sécurité et accessibilité** de l'itinéraire pour tous.
- **Rééquilibrage de l'offre commerciale et des services** aux riverains.
- **Partage de l'espace public adapté** aux fonctionnalités du bipôle.

INTÉGRATION URBAINE

- **Définir une identité « bipôle »** avec l'ouverture de la Gare de l'Est vers la Gare du Nord.
- **Améliorer le cadre de vie** des riverains.
- **Dynamiser le tissu économique.**

Les chiffres-clés

3 lignes Transilien, **3** lignes de train-rer, **4** lignes de métro et **17** lignes de bus

150 000 correspondances/jour entre la Gare du Nord, Magenta et la Gare de l'Est

800 000 voyageurs/jour

500 m entre les deux pôles

Gare du Nord : **1^{re}** gare d'Europe en termes de trafic

Le coût et les financements du projet

L'infrastructure

À ce stade des études, le coût de réalisation du projet est estimé **entre 10 et 32 M€** (+/- 20 %) selon les scénarios. Les coûts d'investissement pourront évoluer suite aux expertises techniques qui devront être menées dans le cadre des études de schéma de principe.

Les financeurs du projet

Les études de schéma de principe seront financées dans le cadre d'une convention de financement associant l'État, la Région Île-de-France et la Ville de Paris.

Le contexte

Trois scénarios sont à l'étude :

- Scénario A : une liaison structurante de surface
- Scénario B : une liaison de surface complétée d'un lien souterrain
- Scénario C : un système intégré au projet urbain de liaisons de surface et souterraines interconnectées

Trois grands projets connexes au bipôle sont en cours :

- Le projet « Balcon Vert », visant à la construction d'un hôtel sur l'emprise SNCF, qui sera doté d'un jardin de la Ville de Paris d'environ 2 600 m² sur son toit-terrasse et ouvert sur le quartier via la rue d'Alsace à laquelle il sera connecté par deux passerelles.
- Le projet « Gare du Nord 2023 », pour la rénovation et l'amélioration du confort et des services de la Gare du Nord.
- Le projet « Paris Nord Est Élargi », qui a pour objectif de développer le territoire situé à la limite de Paris, Saint-Denis, Aubervilliers et Pantin, et qui englobe le réaménagement des deux gares parisiennes, avec pour enjeu de passer des deux gares au hub métropolitain en amplifiant son statut international de porte de l'Europe.

Les acteurs

En tant que pilote de l'ensemble du projet, le **STIF** – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – veille au respect du programme, du calendrier et des coûts.

La maîtrise d'ouvrage des études est assurée par le STIF jusqu'à l'enquête publique.

Ce projet est développé en proche collaboration avec l'**État**, la **Région Île-de-France**, la **Ville de Paris**, la **Mairie du 10^e arrondissement**, la **SNCF** et la **RATP**.

Le calendrier

Les principales étapes :

Octobre 2015

Approbation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) par le Conseil du STIF

Fin 2016

Concertation et bilan

Fin 2017

Approbation du schéma de principe

Mi-2018

Approbation de l'avant-projet

Fin 2018

Début des travaux

2021

Mise en service prévisionnelle d'une première phase de projet

Ce calendrier doit être consolidé dans le cadre des études techniques à engager et est conditionné par la mise en place des financements.